



cb sent-nat-44 <sentinelles.nature.44.cb@gmail.com>

Destruction d'une haie protégée dans votre commune - signalement Sentinelles de la Nature n°2022-20952

cb sent-nat-44 <sentinelles.nature.44.cb@gmail.com>

3 décembre 2023 à 19:01

À : CORITON <metb.coriton@wanadoo.fr>

Cc : Accueil Mairie Pouillelescoteaux <accueil@pouillelescoteaux.fr>

Monsieur le Maire
affaire suivie par l'Adjoint au Maire, Mr Bruno Coriton

Nous vous remercions de votre réponse à notre courrier du 12 avril concernant la destruction d'une haie protégée, le long du ruisseau de la Grée, sur la commune de Pouillé Les Côteaux (signalement Sentinelles de la Nature n°2022-20952).

Nous apprécions que vous reconnaissiez que la taille des arbres avait été plutôt sévère. Sans doute serait-il utile de signaler aux agriculteurs ayant effectué cette taille que cette haie était protégée au titre du PLU, si vous ne l'avez pas déjà fait. En leur rappelant qu'une telle pratique doit normalement être compensée par une replantation d'essences locales. Cependant, nous constatons que vous avez pris la peine d'aller constater sur place l'évolution de la haie et l'état des repousses. Nous apprécions aussi votre projet de plantation d'une haie bocagère, et vous remercions pour les détails donnés sur les essences qui seront plantées.

Tout ceci nous donne des signes positifs sur votre volonté à défendre un environnement durable, en particulier les haies qui sont un élément incontournable de la renaturation des espaces naturels.

Nous considérons donc que ce dossier est clos.

Bien cordialement

L'équipe des référents 44 pour Sentinelles de la Nature

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

Début du message réexpédié :

De: CORITON <metb.coriton@wanadoo.fr>

Objet: Destruction d'une haie protégée dans votre commune - signalement Sentinelles de la Nature n°2022-20952

Date: 20 novembre 2023 à 23:22:06 UTC+1

À: sentinelles.nature.44.cb@gmail.com

[Texte des messages précédents masqué]